



CONSEIL DE QUARTIER

COMPTE-RENDU DE PERMANENCE

5 mars 2022

Présents / Absents / Excusés

Présents : Ghislaine DREVON, Patricia MOSNIER, Odile BOULOGNE, Guillaume GUESNON

Points abordés :

1) Parking Rue Breguet

Un habitant souhaiterait que les services de la Ville enlèvent la voiture abandonnée Peugeot 205 immatriculée au 77 (DN-907-EC) et le scooter en pièces détachées (FX-565-QX), situés au troisième sous-sol et qui seraient impliqués dans des trafics. Il signale également la présence de soirées clandestines dans ces parkings qui pourraient provoquer des risques d'incendie.

Pierre TESTU : la police municipale a été prévenue. Elle enlève les épaves. Cependant, elle patrouille régulièrement dans le parking et n'a constaté aucune trace de soirée clandestine. Ne pas hésiter à l'appeler.

2) Immeubles Rue Paulhan

Dès le printemps, le soleil provoque de fortes chaleurs particulièrement sur la partie en face du stade. Par conséquent, les résidents baissent les volets ou mettent des draps et sont dans l'obscurité durant l'ensemble de la journée. Un riverain propose l'installation de stores pour éviter ce désagrément.

Jean-Pierre CONRIE : La pose de stores extérieurs n'est pas actuellement envisagée dans les immeubles de la SEMIV, dès lors que ceux-ci sont dotés de volets intérieurs. Ce point sera toutefois examiné lorsqu'à l'avenir une réfection de façades sera programmée.



3) Immeuble « La banane » :

Une personne qui a des difficultés pour se déplacer souhaiterait l'installation d'une rampe pour accéder à la cave du N°103 de l'immeuble. Elle a déjà évoqué ce problème à Stéphane LAMBERT.

Jean-Pierre CONRIE : Il existe une rampe extérieure pour accéder aux caves. Mais, compte tenu de la structure de l'immeuble, l'installation d'une rampe intérieure n'est pas envisageable.

4) Avenue du Général de Gaulle :

Un habitant signale que l'avenue est devenue un « circuit automobile », ce qui présente un danger pour les enfants et les personnes âgées traversant le passage piéton. Il préconise une sensibilisation sur la sécurité.

Pierre TESTU : Le Centre de Supervision Urbaine surveille la circulation dans l'avenue et envoie une patrouille le cas échéant.

5) Immeubles à détruire pour le projet de rénovation du Mail :

Un habitant propose d'utiliser les appartements vides pour accueillir des familles ukrainiennes.

Jean-Pierre CONRIE : La Préfecture gère les demandes d'accueil, en liaison avec l'association Aurore. Notre commune a répondu aux sollicitations qui lui ont été présentées pour des relogements temporaires dans des hôtels. L'utilisation des logements appelés à être détruits soulèverait des problèmes techniques. Le mobilier, y compris celui qui était fixé aux murs, a été enlevé. Les connexions pour l'électricité et le gaz ont été supprimées. Certaines portes ont été murées ... Problèmes également d'opportunité : la réoccupation de ces logements pourrait être utilisée comme argument par des locataires pour retarder leur départ, que l'on souhaite le plus rapide possible. La ville accueille actuellement 6 familles Ukrainiennes.

6) Résidence Saint-Exupéry :

Un habitant souhaiterait que les rez-de-chaussée des immeubles qui ont connu une extension et une surélévation proche du Collège Saint-Exupéry soient rénovés.

Jean-Pierre CONRIE : Il est prévu que les halls d'entrée du rez-de-chaussée soient rénovés cet automne.

7) Rue piétonne entre le stade et la piscine :

Un habitant a constaté que de nombreuses voitures hors police municipale ou services de la Ville passaient par la rue piétonne entre le stade et la piscine.

Pierre TESTU : la zone est couverte par des caméras – La police municipale intervient sur appel des riverains.

8) Immeuble Rue Breguet

Un habitant a constaté « quatre objets verts » sur le toit de l'immeuble. Il soupçonne des antennes relais et aurait aimé être prévenu.

Jean-Pierre CONRIE : des antennes ont été effectivement installées sur le toit. L'information a été assurée par l'affichage du permis d'installation. Il se peut que certains occupants n'y aient pas prêté attention.